



WATTEW

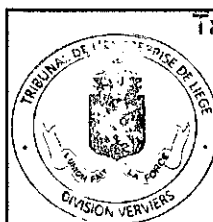
Mod DOC 19.01

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25066485



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

13 MAI 2025

Greffé

Le greffier

N° d'entreprise : **0450 686 744**

Nom

(en entier) : **ANIMAL INTER PHARMA DEVELOPPEMENT**

(en abrégé) : **AIP MEDICAL**

Forme légale **SA**

Adresse complète du siège : **Rue des Artisans 2 - 4877 Olne**

Objet de l'acte : Démission et Nomination administrateur - extrait PV AGE du 28/11/2024.

Ordre du jour

Monsieur le Président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour :

1. Constatation de la démission des administrateurs actuellement en fonction ;
2. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société ;
3. Divers.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend les résolutions suivantes :

- 1) Constatation de la démission des administrateurs actuellement en fonction ;

L'Assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Gérald Senden, et de la SRL RST@NEXT de leurs mandats d'administrateurs et administrateurs délégués.

L'Assemblée confirme qu'elle octroiera décharge à accorder aux administrateurs à l'occasion de sa prochaine assemblée générale ordinaire.

- 2) Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration de la Société :

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en qualité d'administrateur :

• Monsieur David ZNATY né le 29 octobre 1973 à Bagnolet (Seine-Saint Denis), de nationalité française, demeurant 18 rue Emile Landrin - 75020 Paris, pour un mandat d'une durée de 6 ans.

- 3) Délégation de pouvoirs ;

L'Assemblée décide de conférer tous pouvoirs à Monsieur David ZNATY aux fins d'effectuer les résolutions qui précèdent, ainsi que les démarches administratives subséquentes et notamment de réaliser les démarches relatives à la publication de la décision au Moniteur Belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)